

NEWSLETTER ÉGALITÉ



Réseau des correspondantes et correspondants égalité de la Délégation Rhône Auvergne du CNRS

L'ÉDITION 2024 DU PRIX IRÈNE JOLIOT-CURIE EST LANCÉE

Cette année, 4 catégories sont récompensées :

- La Femme scientifique de l'année, doté de 40 000 €
- La « Femme, recherche et entreprise », doté de 20 000 €
- 3 Jeunes femmes scientifiques, doté de 20 000 € pour chacune des lauréates
- Le Prix spécial de l'engagement qui récompense, cette année encore, une femme scientifique particulièrement investie dans l'orientation et la sensibilisation des jeunes filles, et des jeunes en général, vers les sciences, doté de 40 000 €

La date de clôture des candidatures est fixée au mardi 10 septembre 2024 ! Pour plus d'information : <https://lnkd.in/dsGFzdc7>.

LANCEMENT DU 7E APPEL A PROJETS QVCT

La thématique 2024 est l'« Égalité professionnelle pour tous »

La direction des ressources humaines propose son septième appel à projets pour permettre aux unités de **devenir acteurs et actrices de leur qualité de vie et conditions de travail** (QVCT). L'appel à projets QVCT finance, chaque année, des projets lauréats pour soutenir les initiatives collectives visant à développer un sentiment de bien-être au travail au sein des unités.

Parmi les 6 champs de la QVCT, la direction des ressources humaines invite cette année les unités à s'engager sur la dimension « **égalité professionnelle pour tous** ». Cette dimension recoupe :

- Les questions de diversité (égalité femmes/hommes, prise en compte du handicap, inclusion des minorités, coopération interculturelle ou intergénérationnelle, lutte contre les discriminations, harcèlements, violences et agissements sexuels et sexistes...).
- La conciliation des temps de vie (équilibre vie professionnelle et vie personnelle, usage des outils de communication, rédaction de chartes collectives, aménagement des horaires...). La thématique 2024 est l'« Égalité professionnelle pour tous » (date limite : 25 octobre 2024).

Cet appel à projets s'adresse à l'ensemble des unités du CNRS. Il s'agit de projets collectifs associant chercheurs et chercheuses, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens, d'une unité ou de plusieurs unités. L'aide accordée prendra la forme d'une participation financière versée à l'unité au regard du devis :

- Jusqu'à 50 000 € pour un projet de grande ampleur (limité à 2 lauréats).
- Jusqu'à 3 000 € pour les actions plus modestes.

Plus d'informations [ici](#).

ENQUÊTE EVIDENCE

Par l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES)

Son objectif est de proposer un questionnaire unique aux établissements d'enseignement supérieur afin de leur permettre de déployer une enquête de victimation auprès de leur personnel et de leur communauté étudiante. **Cet outil** est le fruit d'un travail collectif entre l'ONDES et un groupe de travail composé de chercheurs, chercheuses et personnels administratifs ayant déjà réalisés une enquête de victimation au sein de leur établissement.

Selon les besoins des établissements, l'ONDES peut proposer un accompagnement dans le déploiement de l'enquête, dans la collecte des données ou dans l'analyse statistique. L'ONDES reste à la disposition des établissements qui souhaiteraient des informations complémentaires sur cette enquête et son déploiement, à l'adresse suivante : ondes@univ-eiffel.fr

CENTRE GISELE HALIMI, CLERMONT FERRAND

Le centre **25 Gisèle Halimi** est un projet collaboratif qui accueille toutes les femmes pour répondre à leurs besoins. Ce centre s'étend sur une surface globale de 743 m² répartie sur deux étages, et dispose également d'un espace extérieur. Cet endroit est un lieu de vie dans le quartier, mais surtout un lieu de référence pour toutes les filles et les femmes tout au long de leurs parcours de vie afin de les accompagner au mieux et de les aider à répondre aux différentes problématiques qu'elles peuvent rencontrer. Sur place, vous retrouverez des réponses sur des questions d'accès aux droits, de parentalité, d'accès à la santé, sur l'égalité de genre, sur les violences sexistes, sexuelles et conjugales et sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est composé de divers espaces de détente (bibliothèque, pouf, coin jeux pour enfants, bureau, salle de conférence, etc.), d'un centre de santé où un accès, avec ou sans papier, à un suivi gynécologique (IST, contraception, IVG, accompagnement des transitions de genre, etc.), à des infirmières, à des psychologues (de l'adulte et de l'enfant), à des conseillères conjugales etc est proposé.

Des permanences associatives sont aussi organisées. On y retrouve entre autre le **planning familial 63**, le **CIDFF 63**, **AVEC France-Victime** (point d'accueil de jour pour les femmes victimes de violence conjugale).

CONFÉRENCES

• Violences dans le sport : une conférence autour des LGBTQI+phobies

La question des LGBTQI+Phobies dans le monde de sport a été abordée lors d'une conférence du 21 mai 2024. Louise Déjeans, docteure en sociologie, enseignante-chercheuse, Charlie Fabre, chercheur en études trans, et Valentin Brouttier, chef de projet Chaire LGBTQI+, ont pu s'exprimer sur le sujet. Retrouvez la conférence [ici](#).

• Violences dans le sport : une conférence contre le racisme

Une conférence sur les problématiques liées au racisme dans le sport abordé par Vikash Dhorasoo, footballeur et consultant, l'équipe des Hijabeuses (footballeuses) et Seghir Lazri, sociologue et journaliste sportif, qui ont pu échanger sur cette thématique. Retrouvez la conférence [ici](#).

COMMENT LUTTER CONTRE LE RACISME DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Rapport 2023 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

Désignée comme « **rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie** » en 1990, la CNCDH, Commission nationale consultative des droits de l'homme, remet chaque année au Gouvernement un rapport qui dresse un état des lieux du racisme en France. Pour ce rapport, la CNCDH a fait un focus sur le racisme dans le monde du travail. Quelques résultats centraux.

Les personnes racisées sont victimes :

- De **traitements différenciés** et de conditions de travail dégradées, notamment dans des métiers hautement qualifiés comme la médecine.
- De **discrimination à l'embauche**, alors que le pourcentage de descendant d'immigrés possédant un diplôme d'enseignement supérieur est très proche de celui de la population non immigrée ni descendante d'immigré (38% et 41%).
- Ils et elles sont très **souvent contraints d'occuper des fonctions d'ouvriers ou d'employés, malgré leur diplôme**.

Les préjugés à l'encontre des personnes immigrées sont toujours partagés. Les discriminations liées à l'origine dans le monde du travail reposent sur des **visions stéréotypées du travailleur immigré**, faisant écho à des représentations xénophobes ; « les personnes immigrées sont venues pour profiter des prestations sociales » ; « l'immigration renforce le chômage »... Alors que de nombreuses études démontrent que la diversité d'origine est une « source de richesse commune et de créativité dans la société en général et dans le monde du travail en particulier ».

Vous trouverez dans **ce rapport**, des chiffres clé, mais aussi une analyse des récentes évolutions pour lutter contre le racisme dans le monde du travail et des mesures prévues dans le plan national de lutte contre le racisme 2023-2026.

L'ARBRE COUCHE DU CAMP DES MILLES, UN OUTIL INTERACTIF

Trois étapes du racisme au génocide

Le Camp des Milles _ Le Site-Mémorial du **Camp des Milles** est le seul grand camp d'internement et de déportation français encore intact en Europe. C'est à travers une riche collection de pièces audiovisuelles et d'illustrations, que la muséographie de 15000 m2 présente l'histoire complexe du Camp des Milles, des hommes, femmes et enfants internés entre 1939 et 1942.

Ce camp abrite un grand musée d'histoire dont une « section réflexive » originale. Cette section pluridisciplinaire et intergénérationnelle, est unique au monde et a été nourrie par les résultats d'un programme de recherche de 12 années. Le Site-Mémorial résume ses connaissances à travers un **outil interactif** composé de mots-clés qui définissent chaque étape du Génocide (préjugés, majorité passive, violence, régime autoritaire, crimes de masse ...) et qui forme un arbre couché. On y retrouve des exemples de situation, des éléments de définition, des récits de vie, des exemples de résistances, des documentaires, etc.

C'est cet outil interactif qui permet de mieux comprendre les mécanismes qui mènent au génocide. Ces analyses ont été tirées à partir du processus historique de la Shoah et confirmées par l'analyse des processus ayant conduit à d'autres grands crimes génocidaires que ce soit contre les Arméniens, les Tziganes ou encore les Tutsis au Rwanda. Cette « convergence des mémoires » sur différents génocides, à différentes périodes, montre que les leçons tirées de la Shoah sont universelles et fournissent des clés pour comprendre certains modes récurrents du fonctionnement de l'humanité. Le présent peut être éclairé avec précision par l'expérience historique et l'analyse multidisciplinaire.